CCN des Organismes de Formation



Un **fonds social** prévoyance dédié aux salariés

- Entraide et solidarité en faveur des salariés
- Démarche « Ecoute - Conseil - Orientation »
- Aides financières individuelles

Création du fonds :

- A l'initiative des partenaires sociaux de la branche des Organismes de Formation
- En collaboration avec le GNP, assureur et APICIL Prévoyance, gestionnaire de votre régime
- Fonctionnement à partir du 1er avril 2014

Bénéficiaires :

- Ensemble des salariés des entreprises relevant de la branche des Organismes de Formation, assuré au GNP et géré par APICIL Prévoyance

Aides exceptionnelles dans les domaines suivants :

- Santé
- Deuil
- Incapacité et Invalidité
- Handicap
- Famille et Amélioration des conditions de vie dans le cadre de la prévoyance.

Pour obtenir plus d'informations,
Pour connaître les conditions d'éligibilité,
Pour déposer votre demande,
Contactez le service Action sociale du Groupe APICIL :

Tél : 04 72 27 72 70

@ : actionsociale.ccn@apicil.com

CPP
Commission Paritaire de la Prévoyance
formation professionnelle

Groupe APICIL

Comme vous !

Document non contractuel à caractère publicitaire. avril 2014 - Affiche fonds social - CCN Organismes de formation - Crédits photos : Collectif Item : B.Gaudillière-H.Ribes
Groupe APICIL - 38 rue François Peissel - 69300 Caluire et Cuire